



Esther Sandrine NGOM

Plus d'informations sur Esther Sandrine Ngom

Respect de la déontologie du(des) barreau(x) de : **Bruxelles**

Langues parlées : **Français / Anglais**

Pays : **Cameroun**

cameroon@lexing.network

Tél : **+237 69 50 32 352**

in

Profil

Maître Esther Sandrine NGOM est Avocat au Barreau du Cameroun depuis 2018, Conseil en Propriété Intellectuelle agréée par l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) depuis 2009, chercheuse et praticienne du droit du numérique et de légistique depuis 2011. Elle est fondatrice du cabinet d'Avocats Yii Attorneys.

Ses domaines de spécialité incluent :

- la propriété intellectuelle ;
- le droit des nouvelles technologies (protection des données à caractère personnel, NFT et cryptoactifs, transactions électroniques, intelligence artificielle, cybersécurité, droit des affaires appliqué aux nouvelles technologies etc) ;
- le droit des affaires et des sociétés OHADA ;
- le droit international du commerce, et précisément le droit de la ZLECAf ;
- le droit du sport ;
- le Droit des Ressources Naturelles (forêt, biodiversité, climat, ressources génétiques et connaissances traditionnelles associées, séquençage numérique des ressources génétiques) ;
- les procédures collectives ;
- les modes alternatifs de règlement des différends.

Elle est par ailleurs :

- cofondatrice et coordinatrice du Matila Lab, un laboratoire de recherche en droit basé dans la ville de Douala, au Cameroun, et dont les pôles de recherche sont la propriété intellectuelle, le droit des nouvelles technologies, le droit international du commerce (OMC/ZLECAf), le droit du sport, le droit des ressources naturelles ; le laboratoire encadre de jeunes chercheurs africains et édite des revues et des Business/ Policy Papers dans ses domaines de recherche ;
- présidente de la Commission Nationale de Recours et de la Commission Nationale Juridique de la Fédération Camerounaise de Basketball ;
- formatrice dans ses domaines de spécialités auprès de diverses institutions publiques et privées, notamment Enseignante Vacataire à l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (ESSEC) / formatrice référencées par la GIZ en matière de Droit de la Biodiversité / formatrice de nombreuses communautés locales et autochtones, pour le compte de l'Etat du Cameroun et de diverses entités régionales et internationales, dans le cadre de la négociation de contrat liés à l'exploitation de ressources génétiques et connaissances traditionnelles associées par des multinationales de la pharmacie, de la cosmétique et de l'agro-industrie.

Elle est membre de :

- la conférence internationale des Barreaux de tradition juridique commune (CIB) ;
- Internet Society – Cameroon Chapter (dont elle a été tour à tour Secrétaire Générale et Présidente) ;
- AFRALO (African Regional At-Large Organization), structure de ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), qui regroupe la communauté des particuliers et groupes d'utilisateurs techniques d'Internet dans la région africaine, leur permettant de contribuer à façonner l'avenir d'Internet ;
- l'association des juristes spécialisés en procédures collectives (Présidente d'honneur) ;

Elle a en outre participé à la rédaction de textes de loi au Cameroun et dans la région Afrique Centrale (CEEAC), en matière de propriété intellectuelle (travaux notamment sur le protocole sur les droits de propriété intellectuelle de la ZLECAf et ses annexes), ressources génétiques et connaissances traditionnelles associées (avec la rédaction des contrats types de propriété intellectuelle utilisés dans le cadre de cette loi), droit des nouvelles technologies (travaux notamment sur le protocole sur le commerce digital de la ZLECAf et ses annexes), droit de l'investissement régional (travaux notamment sur le protocole sur les investissements de la ZLECAf et ses annexes).

Conférencière lors de très nombreux colloques nationaux et internationaux sur les 15 dernières années (Propriété Intellectuelle, Droit des nouvelles technologies, notamment la protection des données à caractère personnel et l'intelligence artificielle, droit du sport, droit des ressources génétiques, Contrats spéciaux), Esther Sandrine NGOM est aussi auteur d'ouvrages en cours de publication en matière de propriété intellectuelle, et droit des nouvelles technologies.

Diplômes et titres académiques

- Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat, Barreau du Cameroun (2018)

- Master en Propriété Intellectuelle (2010)
- Maîtrise en Droit des Affaires (2007)
- Licence en Droit Privé, (2006)
- Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Université de Yaoundé II – Soa, Cameroun

Activités au sein de l'Ordre

- Réseau Lexing, le premier réseau international d'avocats dédié au droit numérique et des technologies avancées (depuis 2026)
- AFRALO/ICANN (depuis 2023)
- 2019 - 2022 : Internet Society – Cameroon Chapter
- Présidente d'honneur de l'association des juristes spécialisés en procédures collectives